



Réf. 1404975
FR
juin 2013

be sun

VERSIONS HOMOLOGUÉES
N1 BATTERIE
LITHIUM

Manuel d'utilisation

Benne à déchets
livrée en accessoire



Benne à déchets
livrée en accessoire

Carnet d'entretien

VERSIONS HOMOLOGUÉES
N1 BATTERIE
LITHIUM

be sun

Réf. 1404975
FR
juin 2013



Carte d'enregistrement de garantie

Exemplaire A à retourner sous huitaine à Ligier Professional,
105 route d'Hauterive / 03200 ABREST

Garantie contractuelle d'une durée de deux ans à compter de la date de mise en circulation initiale, avec une limitation de kilométrage à 20000 Km durant cette période.

La garantie ne sera effective qu'à la réception par Ligier Professional de la carte d'enregistrement dûment complétée par l'acheteur et le distributeur agréé vendeur dans les 8 jours qui suivent la livraison.

Identité du véhicule

Type : _____

Modèle : _____

N° de série : _____

N° moteur : _____

Couleur : _____

Date de première mise en circulation : _____

Identité du client

M. Mme Mlle Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

N° de téléphone : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Date de début de garantie

(Mise en circulation)

Date de fin de garantie

Cachet du distributeur agréé vendeur

Date et signature

Je demande à bénéficier de la garantie aux conditions figurant dans le carnet joint et reconnais avoir reçu la carte d'enregistrement de garantie.

À

Le

Signature du client

Carte d'enregistrement de garantie

Exemplaire B revenant au Distributeur/Vendeur

Garantie contractuelle d'une durée de deux ans à compter de la date de mise en circulation initiale, avec une limitation de kilométrage à 20000 Km durant cette période.

La garantie ne sera effective qu'à la réception par LIGIER Professional de la carte d'enregistrement dûment complétée par l'acheteur et le distributeur agréé vendeur dans les 8 jours qui suivent la livraison.

Identité du véhicule

Type : _____

Modèle : _____

N° de série : _____

N° moteur : _____

Couleur : _____

Date de première mise en circulation : _____

Identité du client

M. Mme Mlle Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

N° de téléphone : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Date de début de garantie

(Mise en circulation)

Date de fin de garantie

Cachet du distributeur agréé vendeur

Date et signature

Je demande à bénéficier de la garantie aux conditions figurant dans le carnet joint et reconnais avoir reçu la carte d'enregistrement de garantie.

À

Le

Signature du client

Carte d'enregistrement de garantie

Exemplaire à conserver dans le carnet de garantie.

Garantie contractuelle d'une durée de deux ans à compter de la date de mise en circulation initiale, avec une limitation de kilométrage à 20000 Km durant cette période.

La garantie ne sera effective qu'à la réception par LIGIER Professional de la carte d'enregistrement dûment complétée par l'acheteur et le distributeur agréé vendeur dans les 8 jours qui suivent la livraison.

Identité du véhicule

Type : _____

Modèle : _____

N° de série : _____

N° moteur : _____

Couleur : _____

Date de première mise en circulation : _____

Identité du client

M. Mme Mlle Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

N° de téléphone : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Date de début de garantie

(Mise en circulation)

Date de fin de garantie

Cachet du distributeur agréé vendeur

Date et signature

Je demande à bénéficier de la garantie aux conditions figurant dans le carnet joint et reconnais avoir reçu la carte d'enregistrement de garantie.

À

Le

Signature du client

Conditions générales de garantie

DÉFINITION DE LA GARANTIE

Tout quadricycle LIGIER Professional neuf accompagné du carnet d'entretien :

Est couvert par la garantie légale des vices cachés prévue par les articles 1641 et suivants du Code Civil.

Bénéficie d'une garantie contractuelle d'une durée de 2 ans ou 20000 Km, à compter de la date de première mise en circulation.

Le pack batterie fait l'objet de conditions de garantie spécifiques décrites dans le contrat entre l'acquéreur du véhicule et **LIGIER PROFESSIONAL**. S'il n'existe pas de contrat spécifique entre l'acquéreur de ce véhicule et **LIGIER PROFESSIONAL**, les conditions de garanties décrites dans le paragraphe «Conditions de la garantie» s'exercent.

Cette garantie est valable auprès du réseau de distributeurs dûment agréés par LIGIER PROFESSIONAL.

Le carnet d'entretien comprend la carte d'enregistrement de garantie qui doit être entièrement complétée, tamponnée et retournée au Service Après Vente LIGIER PROFESSIONAL par le distributeur vendeur immédiatement à la mise en circulation. La signature du propriétaire atteste qu'il reconnaît et accepte les clauses du présent contrat.

Dans le cas où cette carte d'enregistrement garantie ne serait pas retournée, la garantie ne peut être appliquée.

De la qualité du rodage dépendra la longévité du véhicule.

Effectuer la 1^{ère} révision à 500 kms ou après 6 mois d'utilisation, puis les révisions suivantes tous les 5000 kms ou 1 fois par an.

◆ Contrôler fréquemment les niveaux d'huiles et liquides

◆ Le carnet d'entretien doit être présenté à tout distributeur **LIGIER PROFESSIONAL agréé pour toute opération d'entretien ou de demande d'application de la garantie. Les entretiens et vidanges étant obligatoires pour conserver le droit à la garantie, ils doivent être certifiés par un distributeur professionnel reconnu.**

La garantie **LIGIER PROFESSIONAL** s'applique au véhicule. Par conséquent, le transfert de sa propriété ne modifie pas les conditions d'application de cette garantie.

Pour bénéficier de la garantie, l'utilisateur doit obligatoirement présenter le carnet de garantie dûment rempli qui justifie que les opérations d'entretien préconisées par le constructeur ont été effectuées (avec une tolérance de plus ou moins 200 Km par rapport au kilométrage initialement prévu).

La garantie **LIGIER PROFESSIONAL** s'applique pour l'élimination à titre gratuit (pièces et main d'œuvre) de toute défectuosité de matière ou de construction constatée dans les conditions suivantes :

◆ Les travaux de garantie doivent être effectués sous la responsabilité et dans les ateliers d'un distributeur agréé par **LIGIER PROFESSIONAL**.

◆ L'échange ou la remise en état de toute pièce reconnue défectueuse est laissé à la libre appréciation de **LIGIER PROFESSIONAL**.

◆ Les temps de remboursement étant calculés suivant les barèmes édités par **LIGIER PROFESSIONAL** pour les travaux sur des véhicules d'origine en bon état, les démontages d'accessoires non d'origine ou lavage si nécessaire aux interventions en garantie seront facturés.

La garantie **LIGIER PROFESSIONAL** ne s'applique pas s'il est prouvé que la défectuosité constatée tient au fait que :

◆ Le véhicule n'a pas été entretenu normalement et que notamment les instructions concernant le traitement, l'entretien ou les soins à donner à ce dernier, qui sont prévus dans le carnet d'entretien, n'ont pas été respectées.

◆ Des pièces ont été montées, des modifications ou adaptations ont été effectuées sur le véhicule alors qu'elles ne sont pas autorisées ou prévues par le constructeur ou de par la loi en vigueur.

◆ L'entretien du véhicule n'a pas été effectué par un professionnel reconnu.

◆ Le véhicule a été utilisé de manière anormale (par exemple : participation à des compétitions sportives, surcharges même passagères, se référer au manuel d'utilisation), inutilisation prolongée du véhicule (sans utilisation du coupe circuit), utilisation tout terrain.

◆ Lorsque les avaries sont la conséquence de l'usure normale du matériel ou d'un accident de la circulation.

◆ Les pièces d'usure normale tel que pile de télécommande, pneumatiques, amortisseurs de suspension, câbles, ampoules, fusibles, plaquettes de frein, balais d'essuie glace, garnitures et tissu, disques de frein (usure, aspect, déformation), soufflets de transmission ou de direction, ne sont pas couvertes par la garantie.

◆ Une inutilisation prolongée du véhicule, l'utilisation de la puissance de la batterie moteur non démarré (éclairage de plafonnier allumé, utilisation de l'allume cigare pour recharger ou alimenter un élément électrique...) ou l'ajout de consommateur électrique (amplificateur, feux longue

portée, alarme...) non prévu par le constructeur risquent de décharger rapidement et profondément la batterie, celle-ci ne pourra pas reprendre sa capacité de charge. La batterie 12 V n'entre dans le cadre de la garantie constructeur que s'il est constaté un défaut interne d'origine des éléments (survenant dans les 6 premiers mois de fonctionnement), un dysfonctionnement du système de charge ou un dysfonctionnement d'organe électrique provoquant une consommation de courant inhabituelle.

◆ Les vitrages ne sont couverts par la garantie constructeur que contre les vices de fabrication.

◆ Les risques d'incendie, les détériorations résultant d'un vieillissement normal, d'un changement de teinte des surfaces de la carrosserie, des dommages sur la peinture ou sur la carrosserie intérieure ou extérieure (impact de gravillon, retombées atmosphériques, nettoyage des éléments avec : du diluant, un liquide corrosif ou non adapté à la matière plastique ABS, un nettoyeur haute pression, une chaleur trop importante), des phénomènes esthétiques n'affectant pas les performances du véhicule, des détériorations résultant d'un entreposage ou d'un mauvais transport, des avaries dues à des

phénomènes naturels (grêle, inondation, etc...). L'utilisation d'un liquide lave-glace non approprié peut causer des dommages importants sur la carrosserie.

◆ La garantie constructeur ne couvre pas les aggravations et dommages consécutifs à l'utilisation du véhicule alors qu'un voyant rouge s'est allumé au compteur en cours d'utilisation. Se reporter au chapitre 1.2 « compteurs électroniques » du manuel d'utilisation pour la définition des voyants et témoins.

◆ Les réglages de géométrie de train avant et de la direction, les réglages des phares avant, les réglages des câbles de frein à main, les réglages des jeux aux plaquettes de frein ne sont pas couverts par la garantie.

Cette garantie contractuelle ne couvre en aucun cas les ingrédients (huile, graisse, liquide de frein), les frais d'entretien, les frais d'immobilisation du véhicule, panne de capacité batterie, crevaison, dommage lié aux projections, les dégâts subis par les biens ou marchandises transportés, les dégâts déclarés après la fin de la garantie.

IMPORTANT : l'emploi de pièces d'un autre type ou modifiées de façon à augmenter les prestations, élimine systématiquement toute possibilité de recours en garantie.

De plus ces modifications tendant à augmenter la puissance et les performances entraînent la responsabilité du propriétaire vis-à-vis de la loi.

Conditions de Garantie du Pack Batterie Lithium

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE : 5 ans ou 1500 cycles.

La garantie n'est valable qu'autant que le bénéficiaire du présent véhicule :

⇒ aura utilisé le véhicule conformément aux prescriptions décrites dans le manuel d'utilisation.

⇒ aura entretenu et chargé régulièrement le pack batterie suivant les instructions décrites dans le manuel d'utilisation.

1. GARANTIE TOTALE DE 5 ANS / 1500 CYCLES

La garantie totale de 5 ans / 1500 cycles au premier terme atteint couvre tout dysfonctionnement de composant mécanique, électrique ou électronique du pack batterie suivant les conditions d'utilisation et/ou de stockage précisées dans le chapitre 2.4. du manuel d'utilisation. Tout pack batterie non fonctionnel à la suite d'une défaillance en lien avec les conditions prévues par cette garantie fera l'objet d'une réparation dans un délai maximum de 15 jours ouvrés à réception, ou à défaut sera remplacé. Les frais de transport sont inclus dans la garantie. Le pack batterie

réparé ou remplacé conservera les mêmes caractéristiques techniques de capacité et de garantie que la batterie originale au moment de l'intervention.

Exemple : un dysfonctionnement survenant à 3 ans d'utilisation, le pack batterie réparé ou remplacé bénéficiera d'une garantie de 2 ans.

2. GARANTIE DÉGRESSIVE

La garantie dégressive prend effet à compter du 13ème mois de garantie du pack batterie.

LIGIER PROFESSIONAL acceptera une prise en charge partielle au prorata de l'utilisation en cas de demande de remplacement, selon les formules spécifiées ci-dessous, lorsqu'un pack batterie rencontre un problème de capacité (égale ou inférieure à 80% de la capacité nominale) et ce jusqu'au 60ème mois de garantie du pack batterie.

Si un pack batterie rencontre un problème de capacité (égale ou inférieure à 80%) pendant la première année de garantie, les conditions de garantie sont identiques à celles spécifiées dans le paragraphe « 1 – GARANTIE TOTALE 5 ANS / 1500 CYCLES ».

Conditions de Garantie des options

Les options d'éclairage (rampe lumineuse,...) et les options de transport de charge (benne, plateau, arroseur,...) bénéficient d'une garantie constructeur de 12 mois à compter de la date de première mise en circulation du véhicule. Les entretiens et procédures d'utilisation spécifiques décrits dans le manuel d'utilisation doivent être respectés afin de bénéficier de la garantie constructeur.

Entretien périodique

CONDITIONS DE LA GARANTIE _____

Huile boîte inverseur.....**Gearbox 80W90**

Liquide de frein.....**DOT 4 Brake Fluid**

Liquide lave-glace**Vision Classic**

LIGIER Professional préconise **MOTUL**



PÉRIODICITÉ (kms) - VÉHICULE ÉLECTRIQUE

	500	5000	10000	15000	20000	25000	30000	35000	40000	45000	50000	55000	60000	65000	70000	75000	80000	85000	90000	95000	100000	
Huile boîte inverseur (2)	C	C	R	C	R	C	R	C	R	C	R	C	R	C	R	C	R	C	R	C	R	C
Liquide de frein (3)	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	R	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	R
Liquide lave glace (1)	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Organes électriques (1)	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Soufflets de direction et cardans (1)	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Pack batterie	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Pneumatiques (1)	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Système freinage (1)	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Benne à déchets (1) *	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C
Amortisseurs (3)	C	C	C	C	C	C	R	C	C	C	C	C	C	R	C	C	C	C	C	C	C	C
Moteur (1)	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
Boîte transmission (1)	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
Cardans (1)	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
Direction (1)	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S

1..... Ou une fois par an

R.....Remplacement

2..... Ou une fois tous les 2 ans

C.....Contrôle fonctionnement, étanchéité, niveau, aspect

3..... Ou une fois tous les 3 ans

S.....Serrage

* se reporter aux spécificités décrites dans le manuel d'utilisation

Coupons de révision



V É H I C U L E É L E C T R I Q U E

Révision des **500 Kms**

Date

Kilométrage réel

Coupon de révision des

500 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile boîte inverseur (2)	C	
Liquide de frein (3)	C	
Liquide lave glace (1)	C	
Organes électriques (1)	C	
Soufflets de direction et cardans (1)	C	
Pack batterie	C	
Pneumatiques (1)	C	
Système freinage (1)	C	
Benne à déchets (1)	C	
Amortisseurs (3)	C	
Moteur (1)	S	
Boîte transmission (1)	S	
Cardans (1)	S	
Direction (1)	S	

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

- 1..... Ou une fois par an
 2..... Ou une fois tous les 2 ans
 3..... Ou une fois tous les 3 ans
 R..... Remplacement
 C..... Contrôle fonctionnement,
étanchéité, niveau, aspect
 S..... Serrage



Partie à retourner à
LIGIER Professional

105, route d'Hauterive 03200 ABREST



V É H I C U L E É L E C T R I Q U E

Révision des **5000 Kms**

Date

Kilométrage réel

Coupon de révision des

5000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile boîte inverseur (2)	C	
Liquide de frein (3)	C	
Liquide lave glace (1)	C	
Organes électriques (1)	C	
Soufflets de direction et cardans (1)	C	
Pack batterie	C	
Pneumatiques (1)	C	
Système freinage (1)	C	
Benne à déchets (1)	C	
Amortisseurs (3)	C	
Moteur (1)	S	
Boîte transmission (1)	S	
Cardans (1)	S	
Direction (1)	S	

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

- 1..... Ou une fois par an
 2..... Ou une fois tous les 2 ans
 3..... Ou une fois tous les 3 ans
 R..... Remplacement
 C..... Contrôle fonctionnement,
étanchéité, niveau, aspect
 S..... Serrage



Partie à retourner à
LIGIER Professional

105, route d'Hauterive 03200 ABREST



V É H I C U L E É L E C T R I Q U E

Révision des **10000 Kms**

Date

Kilométrage réel

Coupon de révision des

10000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile boîte inverseur (2)	R	
Liquide de frein (3)	C	
Liquide lave glace (1)	C	
Organes électriques (1)	C	
Soufflets de direction et cardans (1)	C	
Pack batterie	C	
Pneumatiques (1)	C	
Système freinage (1)	C	
Benne à déchets (1)	C	
Amortisseurs (3)	C	
Moteur (1)	S	
Boîte transmission (1)	S	
Cardans (1)	S	
Direction (1)	S	

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

- 1..... Ou une fois par an
 2..... Ou une fois tous les 2 ans
 3..... Ou une fois tous les 3 ans
 R..... Remplacement
 C..... Contrôle fonctionnement,
étanchéité, niveau, aspect
 S..... Serrage



Partie à retourner à
LIGIER Professional

105, route d'Hauterive 03200 ABREST



V É H I C U L E É L E C T R I Q U E

Révision des **15000 Kms**

Date

Kilométrage réel

Coupon de révision des

15000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile boîte inverseur (2)	C	
Liquide de frein (3)	C	
Liquide lave glace (1)	C	
Organes électriques (1)	C	
Soufflets de direction et cardans (1)	C	
Pack batterie	C	
Pneumatiques (1)	C	
Système freinage (1)	C	
Benne à déchets (1)	C	
Amortisseurs (3)	C	
Moteur (1)	S	
Boîte transmission (1)	S	
Cardans (1)	S	
Direction (1)	S	

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

1..... Ou une fois par an
 2..... Ou une fois tous les 2 ans
 3..... Ou une fois tous les 3 ans
 R..... Remplacement
 C..... Contrôle fonctionnement,
étanchéité, niveau, aspect
 S..... Serrage



Partie à retourner à
LIGIER Professional

105, route d'Hauterive 03200 ABREST



Révision des **20000 Kms**

Date

Kilométrage réel

Coupon de révision des

20000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile boîte inverseur (2)	R	
Liquide de frein (3)	C	
Liquide lave glace (1)	C	
Organes électriques (1)	C	
Soufflets de direction et cardans (1)	C	
Pack batterie	C	
Pneumatiques (1)	C	
Système freinage (1)	C	
Amortisseurs (3)	C	
Benne à déchets (1)	C	
Moteur (1)	S	
Boîte transmission (1)	S	
Cardans (1)	S	
Direction (1)	S	

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



Partie à retourner à

LIGIER Professional

105, route d'Hauterive 03200 ABREST

- 1..... Ou une fois par an
- 2..... Ou une fois tous les 2 ans
- 3..... Ou une fois tous les 3 ans
- R..... Remplacement
- C..... Contrôle fonctionnement, étanchéité, niveau, aspect
- S..... Serrage



Révision des **25000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile boîte inverseur (2)	C	
Liquide de frein (3)	C	
Liquide lave glace (1)	C	
Organes électriques (1)	C	
Soufflets de direction et cardans (1)	C	
Pack batterie	C	
Pneumatiques (1)	C	
Système freinage (1)	C	
Benne à déchets (1)	C	
Amortisseurs (3)	C	
Moteur (1)	S	
Boîte transmission (1)	S	
Cardans (1)	S	
Direction (1)	S	

Coupon de révision des

25000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

1..... Ou une fois par an
 2..... Ou une fois tous les 2 ans
 3..... Ou une fois tous les 3 ans
 R..... Remplacement
 C..... Contrôle fonctionnement,
étanchéité, niveau, aspect
 S..... Serrage



Partie à retourner à
 LIGIER Professional

105, route d'Hauterive 03200 ABREST



V É H I C U L E É L E C T R I Q U E

Révision des **35000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile boîte inverseur (2)	C	
Liquide de frein (3)	C	
Liquide lave glace (1)	C	
Organes électriques (1)	C	
Soufflets de direction et cardans (1)	C	
Pack batterie	C	
Pneumatiques (1)	C	
Système freinage (1)	C	
Benne à déchets (1)	C	
Amortisseurs (3)	R	
Moteur (1)	S	
Boîte transmission (1)	S	
Cardans (1)	S	
Direction (1)	S	

Coupon de révision des

35000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

- 1..... Ou une fois par an
- 2..... Ou une fois tous les 2 ans
- 3..... Ou une fois tous les 3 ans
- R..... Remplacement
- C..... Contrôle fonctionnement,
-étanchéité, niveau, aspect
- S..... Serrage



Partie à retourner à

LIGIER Professional

105, route d'Hauterive 03200 ABREST



Révision des **40000 Kms**

Date

Kilométrage réel

Coupon de révision des

40000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile boîte inverseur (2)	R	
Liquide de frein (3)	C	
Liquide lave glace (1)	C	
Organes électriques (1)	C	
Soufflets de direction et cardans (1)	C	
Pack batterie	C	
Pneumatiques (1)	C	
Système freinage (1)	C	
Benne à déchets (1)	C	
Amortisseurs (3)	C	
Moteur (1)	S	
Boîte transmission (1)	S	
Cardans (1)	S	
Direction (1)	S	

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

- 1..... Ou une fois par an
 2..... Ou une fois tous les 2 ans
 3..... Ou une fois tous les 3 ans
 R..... Remplacement
 C..... Contrôle fonctionnement,
étanchéité, niveau, aspect
 S..... Serrage



Partie à retourner à

LIGIER Professional

105, route d'Hauterive 03200 ABREST



V É H I C U L E É L E C T R I Q U E

Révision des **45000 Kms**

Date

Kilométrage réel

Coupon de révision des

45000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile boîte inverseur (2)	C	
Liquide de frein (3)	C	
Liquide lave glace (1)	C	
Organes électriques (1)	C	
Soufflets de direction et cardans (1)	C	
Pack batterie	C	
Pneumatiques (1)	C	
Système freinage (1)	C	
Benne à déchets (1)	C	
Amortisseurs (3)	C	
Moteur (1)	S	
Boîte transmission (1)	S	
Cardans (1)	S	
Direction (1)	S	

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

- 1..... Ou une fois par an
 2..... Ou une fois tous les 2 ans
 3..... Ou une fois tous les 3 ans
 R..... Remplacement
 C..... Contrôle fonctionnement,
étanchéité, niveau, aspect
 S..... Serrage



Partie à retourner à
LIGIER Professional

105, route d'Hauterive 03200 ABREST



V É H I C U L E É L E C T R I Q U E

Révision des **50000 Kms**

Date

Kilométrage réel

Coupon de révision des

50000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile boîte inverseur (2)	R	
Liquide de frein (3)	R	
Liquide lave glace (1)	C	
Organes électriques (1)	C	
Soufflets de direction et cardans (1)	C	
Pack batterie	C	
Pneumatiques (1)	C	
Système freinage (1)	C	
Benne à déchets (1)	C	
Amortisseurs (3)	C	
Moteur (1)	S	
Boîte transmission (1)	S	
Cardans (1)	S	
Direction (1)	S	

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire



Partie à retourner à

LIGIER Professional

105, route d'Hauterive 03200 ABREST

1..... Ou une fois par an
 2..... Ou une fois tous les 2 ans
 3..... Ou une fois tous les 3 ans
 R..... Remplacement
 C..... Contrôle fonctionnement,
étanchéité, niveau, aspect
 S..... Serrage



V É H I C U L E É L E C T R I Q U E

Révision des **55000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile boîte inverseur (2)	C	
Liquide de frein (3)	C	
Liquide lave glace (1)	C	
Organes électriques (1)	C	
Soufflets de direction et cardans (1)	C	
Pack batterie	C	
Pneumatiques (1)	C	
Système freinage (1)	C	
Benne à déchets (1)	C	
Amortisseurs (3)	C	
Moteur (1)	S	
Boîte transmission (1)	S	
Cardans (1)	S	
Direction (1)	S	

Coupon de révision des

55000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

1..... Ou une fois par an
 2..... Ou une fois tous les 2 ans
 3..... Ou une fois tous les 3 ans
 R..... Remplacement
 C..... Contrôle fonctionnement,
 étanchéité, niveau, aspect
 S..... Serrage



Partie à retourner à
LIGIER Professional

105, route d'Hauterive 03200 ABREST



Révision des **60000 Kms**

Date

Kilométrage réel

Coupon de révision des

60000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile boîte inverseur (2)	R	
Liquide de frein (3)	C	
Liquide lave glace (1)	C	
Organes électriques (1)	C	
Soufflets de direction et cardans (1)	C	
Pack batterie	C	
Pneumatiques (1)	C	
Système freinage (1)	C	
Benne à déchets (1)	C	
Amortisseurs (3)	C	
Moteur (1)	S	
Boîte transmission (1)	S	
Cardans (1)	S	
Direction (1)	S	

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

- 1..... Ou une fois par an
 2..... Ou une fois tous les 2 ans
 3..... Ou une fois tous les 3 ans
 R..... Remplacement
 C..... Contrôle fonctionnement,
étanchéité, niveau, aspect
 S..... Serrage



Partie à retourner à
 LIGIER Professional

105, route d'Hauterive 03200 ABREST



Révision des **65000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile boîte inverseur (2)	C	
Liquide de frein (3)	C	
Liquide lave glace (1)	C	
Organes électriques (1)	C	
Soufflets de direction et cardans (1)	C	
Pack batterie	C	
Pneumatiques (1)	C	
Système freinage (1)	C	
Benne à déchets (1)	C	
Amortisseurs (3)	C	
Moteur (1)	S	
Boîte transmission (1)	S	
Cardans (1)	S	
Direction (1)	S	

Coupon de révision des

65000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

- 1..... Ou une fois par an
 2..... Ou une fois tous les 2 ans
 3..... Ou une fois tous les 3 ans
 R..... Remplacement
 C..... Contrôle fonctionnement,
étanchéité, niveau, aspect
 S..... Serrage



Partie à retourner à
 LIGIER Professional

105, route d'Hauterive 03200 ABREST



Révision des **70000 Kms**

Date

Kilométrage réel

Coupon de révision des

70000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile boîte inverseur (2)	R	
Liquide de frein (3)	C	
Liquide lave glace (1)	C	
Organes électriques (1)	C	
Soufflets de direction et cardans (1)	C	
Pack batterie	C	
Pneumatiques (1)	C	
Système freinage (1)	C	
Benne à déchets (1)	C	
Amortisseurs (3)	R	
Moteur (1)	S	
Boîte transmission (1)	S	
Cardans (1)	S	
Direction (1)	S	

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

- 1..... Ou une fois par an
 2..... Ou une fois tous les 2 ans
 3..... Ou une fois tous les 3 ans
 R..... Remplacement
 C..... Contrôle fonctionnement,
étanchéité, niveau, aspect
 S..... Serrage



Partie à retourner à
 LIGIER Professional

105, route d'Hauterive 03200 ABREST



Révision des **75000 Kms**

Date

Kilométrage réel

Coupon de révision des

75000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile boîte inverseur (2)	C	
Liquide de frein (3)	C	
Liquide lave glace (1)	C	
Organes électriques (1)	C	
Soufflets de direction et cardans (1)	C	
Pack batterie	C	
Pneumatiques (1)	C	
Système freinage (1)	C	
Benne à déchets (1)	C	
Amortisseurs (3)	C	
Moteur (1)	S	
Boîte transmission (1)	S	
Cardans (1)	S	
Direction (1)	S	

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

1..... Ou une fois par an
 2..... Ou une fois tous les 2 ans
 3..... Ou une fois tous les 3 ans
 R Remplacement
 C Contrôle fonctionnement,
étanchéité, niveau, aspect
 S Serrage



Partie à retourner à
 LIGIER Professional

105, route d'Hauterive 03200 ABREST



Révision des **80000 Kms**

Date

Kilométrage réel

Coupon de révision des

80000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile boîte inverseur (2)	R	
Liquide de frein (3)	C	
Liquide lave glace (1)	C	
Organes électriques (1)	C	
Soufflets de direction et cardans (1)	C	
Pack batterie	C	
Pneumatiques (1)	C	
Système freinage (1)	C	
Benne à déchets (1)	C	
Amortisseurs (3)	C	
Moteur (1)	S	
Boîte transmission (1)	S	
Cardans (1)	S	
Direction (1)	S	

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

- 1..... Ou une fois par an
 2..... Ou une fois tous les 2 ans
 3..... Ou une fois tous les 3 ans
 R..... Remplacement
 C..... Contrôle fonctionnement,
étanchéité, niveau, aspect
 S..... Serrage



Partie à retourner à
LIGIER Professional

105, route d'Hauterive 03200 ABREST



Révision des **85000 Kms**

Date

Kilométrage réel

Coupon de révision des

85000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile boîte inverseur (2)	C	
Liquide de frein (3)	C	
Liquide lave glace (1)	C	
Organes électriques (1)	C	
Soufflets de direction et cardans (1)	C	
Pack batterie	C	
Pneumatiques (1)	C	
Système freinage (1)	C	
Benne à déchets (1)	C	
Amortisseurs (3)	C	
Moteur (1)	S	
Boîte transmission (1)	S	
Cardans (1)	S	
Direction (1)	S	

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

- 1..... Ou une fois par an
- 2..... Ou une fois tous les 2 ans
- 3..... Ou une fois tous les 3 ans
- R..... Remplacement
- C..... Contrôle fonctionnement, étanchéité, niveau, aspect
- S..... Serrage



Partie à retourner à
LIGIER Professional

105, route d'Hauterive 03200 ABREST



Révision des **90000 Kms**

Date

Kilométrage réel

Coupon de révision des

90000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile boîte inverseur (2)	R	
Liquide de frein (3)	C	
Liquide lave glace (1)	C	
Organes électriques (1)	C	
Soufflets de direction et cardans (1)	C	
Pack batterie	C	
Pneumatiques (1)	C	
Système freinage (1)	C	
Benne à déchets (1)	C	
Amortisseurs (3)	C	
Moteur (1)	S	
Boîte transmission (1)	S	
Cardans (1)	S	
Direction (1)	S	

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

- 1..... Ou une fois par an
 2..... Ou une fois tous les 2 ans
 3..... Ou une fois tous les 3 ans
 R..... Remplacement
 C..... Contrôle fonctionnement,
étanchéité, niveau, aspect
 S..... Serrage



Partie à retourner à
LIGIER Professional

105, route d'Hauterive 03200 ABREST



V É H I C U L E É L E C T R I Q U E

Coupon de révision des

Révision des **95000 Kms**

95000 Kms

Date

Kilométrage réel

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile boîte inverseur (2)	C	
Liquide de frein (3)	C	
Liquide lave glace (1)	C	
Organes électriques (1)	C	
Soufflets de direction et cardans (1)	C	
Pack batterie	C	
Pneumatiques (1)	C	
Système freinage (1)	C	
Benne à déchets (1)	C	
Amortisseurs (3)	C	
Moteur (1)	S	
Boîte transmission (1)	S	
Cardans (1)	S	
Direction (1)	S	

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

- 1..... Ou une fois par an
 2..... Ou une fois tous les 2 ans
 3..... Ou une fois tous les 3 ans
 R..... Remplacement
 C..... Contrôle fonctionnement,
étanchéité, niveau, aspect
 S..... Serrage



Partie à retourner à
LIGIER Professional

105, route d'Hauterive 03200 ABREST



Révision des **100000 Kms**

Date

Kilométrage réel

INTERVENTIONS

Huile boîte inverseur (2)	R	
Liquide de frein (3)	R	
Liquide lave glace (1)	C	
Organes électriques (1)	C	
Soufflets de direction et cardans (1)	C	
Pack batterie	C	
Pneumatiques (1)	C	
Système freinage (1)	C	
Benne à déchets (1)	C	
Amortisseurs (3)	C	
Moteur (1)	S	
Boîte transmission (1)	S	
Cardans (1)	S	
Direction (1)	S	

Coupon de révision des

100000 Kms

Numéro de série

Date

Kilométrage réel

Cachet du distributeur

Signature du propriétaire

1..... Ou une fois par an
 2..... Ou une fois tous les 2 ans
 3..... Ou une fois tous les 3 ans
 R Remplacement
 C Contrôle fonctionnement,
étanchéité, niveau, aspect
 S Serrage



Partie à retourner à

LIGIER Professional

105, route d'Hauterive 03200 ABREST

Manuel d'utilisation

Ligier Professional désire vous remercier

Merci d'avoir choisi l'un de nos produits. Ce manuel a été conçu dans le but de vous en faire apprécier toutes les qualités.

Nous recommandons de le lire en détail avant de conduire le véhicule pour la première fois.

Vous y trouverez des informations, des conseils et des instructions pour l'emploi ; vous découvrirez aussi des particularités, des détails et des astuces qui vous convaincront de la justesse de votre choix.

Si vous en tenez compte, il vous sera facile de vous familiariser avec votre nouveau véhicule et de vous en servir pendant longtemps avec entière satisfaction.

Le manuel

Certaines des photographies, des illustrations et des descriptions contenues dans cette notice d'entretien ne correspondent pas obligatoirement au modèle de véhicule utilisé.

Les instructions de cette notice ont été rédigées essentiellement pour fournir un guide simple et clair pour l'emploi ; vous y trouverez aussi les opérations d'entretien de base et les contrôles périodiques auxquels le véhicule doit être soumis auprès de professionnels reconnus.

Le livret contient aussi les instructions pour quelques réparations simples.

Les opérations qui n'y sont pas explicitement décrites sont celles pour lesquelles il est nécessaire de disposer d'un outillage spécial et/ou de connaissances techniques spécialisées ; pour leur exécution, nous conseillons donc de vous adresser aux distributeurs ou aux Points d'Assistance Agréés.

Le texte sur fond gris ou en gras contiennent des indications importantes pour l'utilisation du véhicule et la sécurité.

Sommaire

1. VOTRE VÉHICULE

Poste de conduite	1.1
Compteur électronique	1.2
Console centrale	1.3
Les commandes.....	1.4
Rétroviseurs extérieurs	1.5
Identification /n° de série	1.6
Les portes	1.7

2. UTILISATION

Avant chaque utilisation	2.1
Rodage	2.2
Démarrage, freinage, arrêt	2.3
Recharge / stockage	2.4
Comportement spécifique.....	2.5

3. ENTRETIEN

Dépannage lors d'une crevaison ...	3.1
Remorquage.....	3.2
Remplacement ampoules.....	3.3
Fusibles.....	3.4
Niveaux liquide de frein et liquide lave glace.....	3.5
Entretien périodique.....	3.6
Entretien de la carrosserie & châssis.....	3.7
En cas de panne.....	3.8

4. OPTIONS

Options pour l'habitacle.....	4.1
Options de transport de charge....	4.2

5. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques générales.....	5.1
Poids et masses.....	5.2

6. SIGNALISATION ROUTIÈRE



1. VOTRE VÉHICULE

Poste de conduite	1.1
Compteur électronique	1.2
Console centrale	1.3
Les commandes.....	1.4
Rétroviseurs extérieurs	1.5
Identification / n° de série.....	1.6
Les portes	1.7

1.1 - POSTE DE CONDUITE

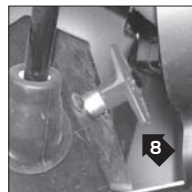
1.1.1- POSTE DE CONDUITE



- | | |
|--------------------------|---|
| 1. Volant de direction | 5. Contacteur principal à clé à 4 positions |
| 2. Compteur électronique | 6. Pédale de frein |
| 3. Console centrale | 7. Pédale d'accélérateur |
| 4. Espaces de rangement | 8. Coupe circuit * |

* Coupe circuit 8 pour quelle utilisation ?

- En cas de stockage du véhicule, se reporter au chapitre 2.4.3 SPECIFICATIONS IMPORTANTES DE STOCKAGE.
- En cas d'accident de circulation.
- En cas d'intervention technique sur le circuit électrique du véhicule.

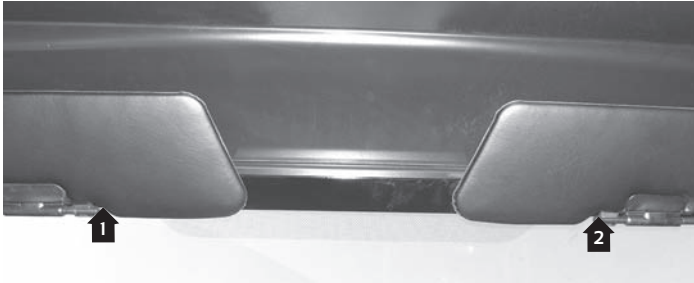


POSITION VERTICALE (idem photo) : le véhicule fonctionne

POSITION HORIZONTALE : le circuit électrique du véhicule est coupé. Le véhicule et le système de charge sont inopérants et l'horloge compteur se remet à 0.

Lors de la remise en fonction du véhicule après utilisation du coupe circuit, un délai de 10 secondes est nécessaire entre la manipulation du coupe circuit et la mise du contact à la clef.

1.1.2- HABITACLE

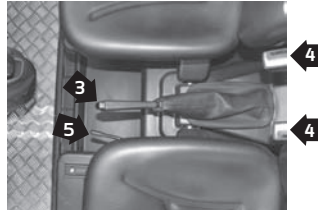


- 1- Pare-soleil conducteur, avec poche pour papiers et possibilité de déplacement latéral pour protéger le conducteur des reflets.
2- Pare-soleil passager, (en option) avec miroir de courtoisie et possibilité de rotation latérale.

3- Levier frein à main

4- Ancrage des ceintures de sécurité conducteur et passager

5 - Levier de réglage en profondeur du siège conducteur.

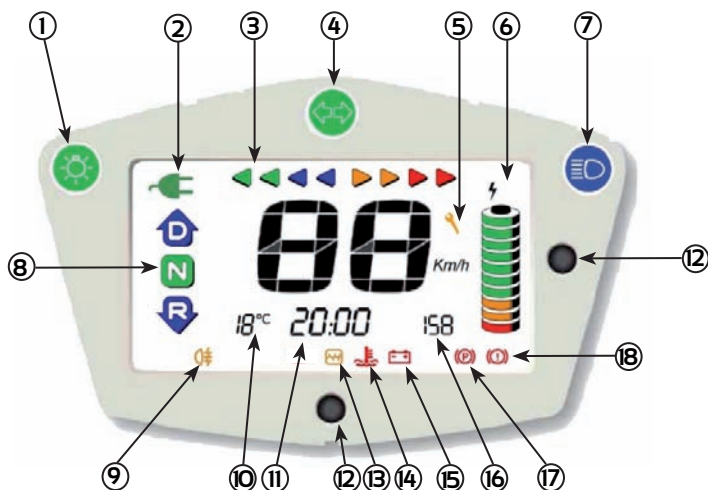


Un appui sur la pédale d'accélérateur alors que le frein à main est utilisé engendrera un signal sonore si le contact est en fonction.

6 - Poignée de préhension pour le passager (en option)



1.2 - COMPTEUR ÉLECTRONIQUE



1. Témoin d'allumage des feux de position
2. Indicateur de système de charge connecté
3. Indicateur de consommation électrique : les témoins dirigés vers la droite s'allumeront de orange à rouge lorsque le véhicule est en consommation, pendant les phases d'accélération ou de décharge. Les témoins dirigés vers la gauche s'allumeront de bleu à vert lorsque le véhicule est en phase de recharge autonome, en décélération ou pendant un freinage.
4. Indicateur de fonctionnement des clignotants
5. Indicateur d'entretien. Clignote 200km avant l'entretien périodique prévu puis reste allumé fixe lorsque le décompte est arrivé à terme
6. Lorsque le système de charge secteur est en fonction, ce barographe indique la phase de charge en cours. Lorsque le système de charge est déconnecté et que la clef de contact est positionnée sur APC, le barographe indique la capacité de charge du pack batterie.
7. Témoin d'allumage des feux de route
8. Indicateur marche avant "D", point mort "N", et marche arrière "R"
9. Témoin d'allumage des feux anti-brouillard arrière
10. Indicateur de température extérieure
11. Horloge
12. Boutons de sélection
13. Témoin de défaut du Boîtier de Fusible Intelligent
14. Indicateur température moteur électrique ou de dysfonctionnement du variateur électronique
15. En position accessoire (premier cran) ce témoin clignotera après 15 min consécutives pour prévenir d'une décharge batterie. En position accessoire ou après contact, ce témoin allumé fixe indique un défaut batterie 12V.
16. Indicateur kilomètre journalier
17. Indicateur frein de parking
18. Indicateur d'usure des plaquettes avant et niveau liquide de frein.

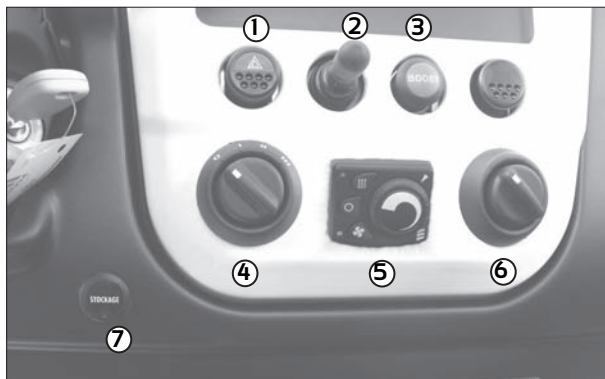
1.2.3 - RÉGLAGE DE L'HORLOGE

- ◆ Mettre la clef de démarrage sur la position accessoire (1^{er} cran).
- ◆ Le kilométrage restant avant l'entretien périodique apparaît.
- ◆ Appuyer sur le bouton 12 du compteur pendant 5 secondes : l'horloge apparaît et les chiffres des heures clignotent.
- ◆ Un appui court sur le bouton 12 (inférieur à 1 seconde) permet d'incrémenter les chiffres.
- ◆ Un appui long (supérieur à 3 secondes) sur le bouton 12 permet de passer aux chiffres des minutes, lesquels clignotent.
- ◆ Un appui court sur le bouton 12 permet alors d'incrémenter les chiffres des minutes.
- ◆ Un appui long validera les modifications effectuées.

1.2.4 - KILOMÉTRAGE TOTAL ET PARTIEL

- ◆ Lorsque la clé est en position APC (véhicule en marche), l'affichage indique le kilométrage total du véhicule.
- ◆ Un appui court sur le bouton 12 du tableau de bord permet de visualiser le kilométrage partiel. Un appui long sur le bouton 12 permet alors de remettre à zéro le kilométrage partiel.
- ◆ Un appui court revient au kilométrage total.

1.3 - CONSOLE CENTRALE



1- Bouton de déclenchement des feux de détresse

2 - Bouton de sélection de vitesse :

- Levier en haut : marche avant (témoin D au compteur)
- Levier au milieu : point mort (témoin N au compteur)
- Levier en bas : marche arrière (témoin R au compteur)

3 - Bouton BOOST : une impulsion sur ce bouton augmente légèrement la puissance moteur pendant une durée de 60 s. Permet d'améliorer les démarrages en côtes ou franchissement d'obstacles.

⚠ L'utilisation intempestive du boost provoque une décharge accélérée de la capacité du pack batterie.

4 et 6 - Bouton de sélection de vitesse et de température de ventilation du chauffage additionnel électrique, en option.

5 - Commande du chauffage additionnel thermique, en option.

7 - Bouton de stockage : permet, lors d'une immobilisation prolongée du véhicule connecté à l'charge, de maintenir un niveau de charge optimal du pack batterie. Se référer au chapitre 2.4. Recharge / Stockage.

1.4 - LES COMMANDES

Commande inverseur Code / Phare / clignotants



Les positions pour utiliser les feux de veilleuse et feux de croisement sont clairement illustrées sur le levier : faire tourner la mollette et placer le point blanc en face du repère désiré.

Pour actionner les feux de route, tirer le levier vers soi. Les pleins phares resteront enclenchés si préalablement la commande était sur la position des feux de croisement.

L'interrupteur situé en bout du commodo actionne l'avertisseur sonore.

Attention : le véhicule est dépourvu d'antibrouillard à l'avant.

Lever le levier actionne les clignotants droits, baisser le levier actionne les clignotants gauches.

Commande de lave-glace



Lever le levier pour actionner les essuie-glaces avant, au premier cran pour un essuyage intermittent ou au 2^{ème} cran pour un essuyage continu. Attention, le véhicule est dépourvu d'essuie-glace arrière.

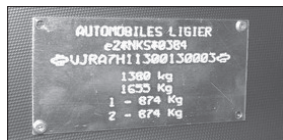
Le bouton en bout de levier est un avertisseur sonore prévenant les piétons. (Kit piéton en option)

1.5 - RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS



Rétroviseurs latéraux extérieurs droit et gauche. Se règlent en agissant directement sur la coquille du rétroviseur.

1.6 - IDENTIFICATION / N° DE SÉRIE



Chaque véhicule est identifié de deux manières distinctes :

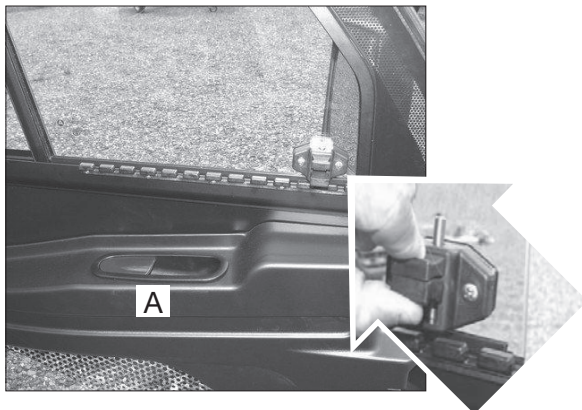
- une plaque constructeur rivetée sur la cloison arrière de l'habitacle, située sous le support de siège passager.



- une gravure du numéro de série sur la traverse avant du châssis principal, côté passager, sur la partie arrière de la traverse.

1.7 - LES PORTES

Lever la poignée **A** pour ouvrir la porte.



Pour manipuler la vitre, pincer le mécanisme pour libérer la vitre, faire glisser l'ensemble dans la position souhaitée et relâcher le mécanisme pour bloquer.

2. UTILISATION

Avant chaque utilisation	2.1
Rodage	2.2
Démarrage, freinage et arrêt.....	2.3
Recharge / stockage	2.4
Comportement spécifique.....	2.5

2.1 - AVANT CHAQUE UTILISATION

Avant chaque utilisation de votre véhicule, il est recommandé de vérifier le niveau de la jauge au compteur, afin que la capacité de charge soit suffisante pour l'utilisation prévue.



S'assurer que le coupe circuit soit en position verticale (en fonction).

Également vérifier :

- ◆ La pression et l'état des pneumatiques
- ◆ Le niveau de liquide lave glace et l'état des balais d'essuie glace
- ◆ Le fonctionnement des organes de signalisation (clignotants, feux de détresse, feux éclairages, feux de stop, avertisseur sonore)

2.2 - RODAGE

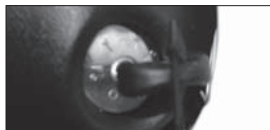
Pendant les 500 premiers kilomètres :

- ◆ Éviter les accélérations trop brusques
- ◆ Éviter les freinages énergiques
- ◆ Effectuer chaque recharge batterie au maximum de la capacité possible.
- ◆ Utiliser avec souplesse le véhicule

2.3 - DÉMARRAGE, FREINAGE, ARRÊT

2.3.1 - CONTACTEUR A CLEF / NEIMAN

POSITION ARRÊT



La clef de contact dans cette position éteint le moteur du véhicule.



Si des éclairages sont en cours d'utilisation (phare avant par exemple), un signal sonore retenti.

POSITION ACCESSOIRE



Premier cran du contacteur a clef. Cette position permet le réglage de l'horloge et affiche en bas à droite sur l'écran du compteur le kilométrage restant à parcourir avant le prochain entretien.



POSITION APRÈS CONTACT



Deuxième cran du contacteur à clef. Cette position alimente tous les organes du véhicule. Le compteur s'allume.

Cette position met en fonction le moteur électrique, le véhicule est prêt à être utilisé.



Si le système de charge est connecté, le véhicule ne peut pas être utilisé

2.3.2 - DÉMARRAGE

- ◆ Lorsque la clef de contact est en Position Après Contact (APC), s'assurer que le levier inverseur est au point mort (N sur l'écran du compteur).
- ◆ S'assurer que le système de charge est déconnecté.
- ◆ Sélectionner le sens d'avancement sur le levier inverseur et accélérer progressivement.

2.3.3 - FREINAGE

Un freinage d'urgence sur la pédale de frein déclenche le fonctionnement des feux de détresse. Pour les éteindre, appuyer sur la pédale d'accélérateur.

Les véhicules électriques possèdent un frein moteur permettant le cas échéant de ne pas avoir à utiliser la pédale de frein. L'utilisation du frein moteur déclenche le fonctionnement des feux stop.

2.3.4 - ARRÊT

Lorsque le véhicule ne doit plus être utilisé :

- ◆ Mettre le levier inverseur au point mort (N)
- ◆ Couper le contact
- ◆ Tirer le frein à main
- ◆ Connecter le système de charge

2.4 - RECHARGE / STOCKAGE

2.4.1 - RECHARGE PACK BATTERIE



La charge du pack batterie s'effectue uniquement grâce au cordon fourni avec le véhicule. Positionner le gros connecteur du câble sur la prise du véhicule, câble vers le haut et connecteur légèrement tourné vers la droite. Enfoncer le connecteur en le faisant pivoter vers la gauche jusqu'en butée.

Brancher l'autre partie du câble sur une prise secteur dédiée sécurisée.

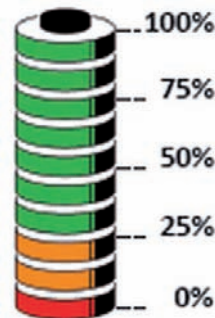
⚠ Lorsque le coupe circuit est utilisé, le système de charge est inopérant et l'horloge du compteur se remet à 0.

ETAT, NIVEAU DE CHARGE

Lorsque le système de charge est connecté, les phases de charge s'affichent sur l'écran du compteur.

Le temps de charge en continu du pack batterie varie entre 4 heures et 12 heures en fonction de l'état de décharge.

0 à 25 % :	Charge en phase initiale
25 à 50 % :	Charge en phase intermédiaire
50 à 75 % :	Charge en phase finale
75 à 100 % :	Charge complète



⚠ S'assurer que la source électrique utilisée pour la charge ne soit pas soumise à des coupures d'alimentation allongeant le temps de charge nécessaire, ou a des suralimentations même passagère pouvant endommager le circuit de charge du véhicule.

2.4.2. - SPÉCIFICATIONS IMPORTANTES DE CHARGE

Selon le type d'utilisation du véhicule, du mode et des fréquences de charge, le vieillissement normal du pack batterie peut provoquer une perte de capacité de l'ordre de 20% au maximum.

Les charges par biberonnage (charge incomplète) sont autorisées dans la limite de :

- 1 charge complète succédant à 9 biberonnages maximum.
- 1 charge complète minimum (3 recommandées) pour 30 jours consécutifs d'utilisation régulière du véhicule.

Les charges complètes sont primordiales pour équilibrer les éléments internes du pack batterie et ainsi garantir sa longévité.

Par température égale ou inférieure à 0°C, il est vivement recommandé de mettre le véhicule en charge rapidement après son utilisation. La batterie ne peut pas être rechargée si un de ses éléments internes est en dessous de 0°C.

2.4.3. - SPÉCIFICATIONS IMPORTANTES DE STOCKAGE

A - INUTILISATION DE 1 À 30 JOURS

Si le véhicule est inutilisé pendant une période jusqu'à 30 jours consécutifs, le système de charge doit impérativement être branché et en fonction, sans coupure d'alimentation. Coupe circuit positionné verticalement, et clef de contact préalablement retirée.

B - INUTILISATION DE 30 À 90 JOURS

Si le véhicule est inutilisé pendant une période comprise entre 30 et 90 jours consécutifs, effectuer la procédure suivante :

- Amener, par charge ou décharge d'utilisation, le niveau batterie à la moitié de la capacité (50 % de charge)
- Retirer la clé de contact
- Mettre le véhicule en charge
- Appuyer sur le bouton STOCKAGE placé sur la planche de bord. Un voyant clignote sur le bouton.
- Le niveau de charge va automatiquement se stabiliser à 70 % de charge après quelques heures. (1 barre rouge + 2 barres oranges + 4 barres vertes remplies du niveau de charge)
- Lorsque le niveau de charge est stabilisé à 70 % débrancher le système de charge côté véhicule et côté secteur.
- Positionner la manette coupe circuit en position horizontale.

LE VEHICULE PEUT ALORS RESTÉ INUTILISÉ PENDANT UNE PÉRIODE MAXIMALE DE 90 JOURS

C - INUTILISATION TRÈS LONGUE DURÉE


Afin de préserver la capacité de la batterie lithium et sa garantie constructeur, le véhicule ne peut pas rester inutilisé à partir et au-delà de 90 jours consécutifs sans recevoir une charge complète.

Si au-delà des 90 jours d'inutilisation consécutifs décrit au point B- de ce chapitre le véhicule n'est toujours pas utilisé :

- Positionner la manette coupe-circuit en position verticale.
- Effectuer une charge complète 100 %.
- Effectuer la procédure décrite au point B - de ce chapitre.

 **Répéter l'ensemble de l'opération décrite au point C- tous les 90 jours d'inutilisation**

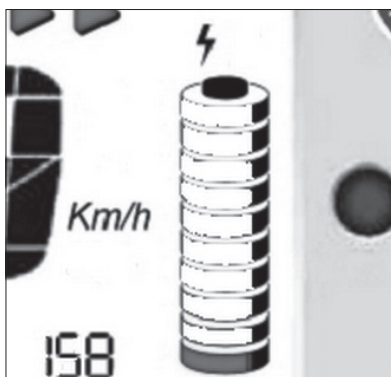
2.4.4 - AVERTISSEMENT SUR LE PACK BATTERIE

- ◆ NE JAMAIS UTILISER d'extincteur à eau ou jet d'eau sur la batterie. Utiliser un extincteur à poudre sèche, à mousse ou à CO₂.
- ◆ NE JAMAIS ouvrir le pack batterie ou accéder aux zones  avec le logo représentant un éclair noir dans un triangle jaune.
- ◆ NE JAMAIS modifier le circuit électrique du véhicule sans autorisation du constructeur.
- ◆ TOUJOURS effectuer les visites de contrôles recommandées.
- ◆ TOUJOURS respecter les consignes du tableau de bord.
- ◆ NE JAMAIS rester dans le véhicule en cas de fumée.
- ◆ NE PAS DÉPASSER les charges maximales autorisées.
- ◆ ÉVITER les nids de poules, les obstacles, les gués.

2.5 - COMPORTEMENT SPÉCIFIQUE

FIN DE CAPACITÉ

En utilisation lorsque la capacité du pack batterie a été consommée, correspondant au dernier trait rouge du barographe, le mode dégradé va s'activer pendant quelques kilomètres, puissance du moteur bridée à 19km/h puis le véhicule s'immobilisera.



TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE

Lorsque la température extérieure est inférieure à 0°C, il est possible que le véhicule fonctionne en mode de conduite économique n'autorisant pas d'exploiter toute la puissance tant que la batterie n'a pas retrouvé une température normale.

3. ENTRETIEN

Dépannage lors d'une crevaison.....	3.1
Remorquage.....	3.2
Remplacement d'ampoules.....	3.3
Fusibles.....	3.4
Niveaux de liquide de frein et lave glace.....	3.5
Entretien périodique	3.6
Entretien de la carrosserie et châssis.....	3.7
En cas de panne.....	3.8

3.1 - DÉPANNAGE LORS D'UNE CREVAISON

La bombe anti-crevaison est placée sous le siège conducteur, côté porte.



◆ Retirer si possible l'objet ayant provoqué la crevaison et éventuellement dégonfler le pneu.

Positionner la valve à l'horizontale du sol.

◆ Agiter fortement la bombe.

Par temps froid, réchauffer la bombe entre les mains.

◆ Raccorder la bombe sur la valve de roue.

◆ Pousser la valve contre le trou de la jante et en même temps actionner la bombe. Celle-ci doit être en position verticale, tête en haut.

Maintenir la pression au moins une minute.

◆ Détacher rapidement le raccord et rouler immédiatement au moins 5 kilomètres puis refaire la pression.

Examiner fréquemment l'état des pneumatiques, une usure anormale peut être due à un problème de géométrie du train avant. L'utilisation de la bombe anti crevaison n'est destinée qu'à une utilisation provisoire et de courte durée. Il ne faut pas dépasser 35km/h, ne pas effectuer d'accélération franche ou de freinage brusque, ne pas prendre de virage à vive allure.

Après utilisation de la bombe anti crevaison, faire contrôler l'état de la carcasse du pneu.

⚠ ATTENTION

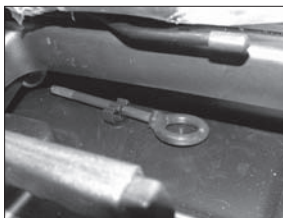
Une pression incorrecte provoque une usure accélérée des pneus, et rend le véhicule instable et dangereux pour la conduite.

L'épaisseur de la chape du pneu ne doit pas être inférieure à 1mm.

Si vous devez descendre du véhicule hors d'une place de stationnement, il est obligatoire d'être vêtu d'un gilet fluorescent et de positionner en avant le triangle de sécurité.

3.2 - REMORQUAGE

Si le véhicule rencontre une panne électrique, utiliser le coupe circuit pour éteindre complètement le véhicule.



Un crochet de remorque est présent sous le siège conducteur. Avancer à mi-course le siège pour accéder au crochet.

Des emplacements à l'avant droit et à l'arrière droit du véhicule sont disponibles pour le crochet de remorque. Visser le crochet jusqu'en butée.

À L'AVANT



À L'ARRIÈRE



3.3 - REMPLACEMENT D'AMPOULES



FEUX AVANTS

Dévisser les 2 vis situées à l'arrière et en partie inférieure de la parabole.

CLIGNOTANTS

Dévisser les 2 vis à l'arrière du cabochon.



FEUX ARRIERES, STOP, BROUILLARD

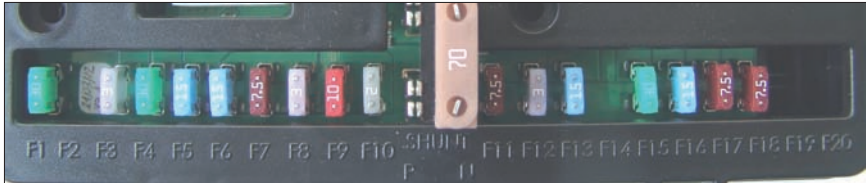
Dévisser les 2 vis en façade.

Retirer la lentille de couleur et remplacer l'ampoule défectueuse.

3.4 - FUSIBLES



La boîte à fusibles est positionnée sous la planche de bord dans l'habitacle du véhicule côté passager.



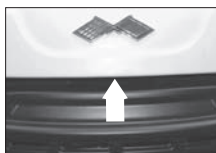
F1 = 30 A	Non utilisé
F3 = 3 A	Non utilisé
F4 = 30 A	Phares avant, feux arrière, antibrouillard AR, éclairage plaque immatriculation
F5 = 15 A	Non utilisé
F6 = 15 A	Autoradio (ACC) prise 12 V (option) et avertisseur Piéton
F7 = 7,5 A	Ventilation électrique habitacle
F8 = 3 A	Commodo essuie-glace, pompe lave glace, alimentation et signal des clignotants
F9 = 10 A	Contacteur levier inverseur et bruiteur d'oubi marche avant/arrière
F10 = 2 A	Non utilisé
SHUNT = 70 A	En position N (Normal), les organes électriques 12 V sont alimentés. En position P (Parc), les organes électriques 12 V ne sont pas alimentés, réduisant la consommation électrique du véhicule (en cas de stockage prolongé)
F11 = 7,5 A	Non utilisé
F12 = 3 A	Non utilisé
F13 = 15 A	Non utilisé
F15 = 30 A	Non utilisé
F16 = 15 A	Non utilisé
F17 = 7,5 A	Non utilisé
F18 = 7,5 A	Alimentation feux stop

3.5 - NIVEAUX LIQUIDE DE FREIN ET LIQUIDE LAVE GLACE

Les bocal de liquides de frein et de liquide de lave-glace sont situés dans le compartiment moteur.



Pour ouvrir la serrure de capot moteur, tirer sur la poignée située dans l'habitacle, sous la planche de bord, côté conducteur, à gauche de la pédale de frein. Le premier cran de la serrure de capot est désengagé.



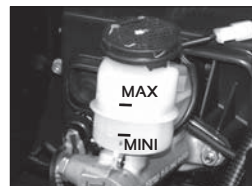
Pour déverrouiller complètement la serrure de capot, lever le levier de serrure situé sous le capot au centre.



La béquille de capot est clipsée sur la face intérieure du capot côté conducteur. Pour soutenir le capot, placer la béquille sur le support amortisseur côté conducteur.

LIQUIDE DE FREIN

Situé côté conducteur contre la cloison moteur. Le niveau est visible par transparence et doit être situé entre les repères MINI et MAXI présents sur le bocal. Compléter si nécessaire avec du liquide de frein DOT 4. Le remplacement du liquide de frein doit être effectué à 50.000 km ou tous les 3 ans.



LIQUIDE LAVE-GLACE



Situé côté conducteur contre la cloison moteur. Faire le plein avec un liquide approprié ou avec un mélange d'eau déminéralisé et de liquide lave-glace.

3.6 - ENTRETIEN PÉRIODIQUE

PLAN D'ENTRETIEN

- ◆ PREMIÈRE RÉVISION DE CONTRÔLE A 500 KM.
- ◆ RÉVISION A 5 000 KM PUIS TOUS LES 5 000 KM OU 1 FOIS PAR AN.
Se référer au tableau PÉRIODICITÉ dans la partie ENTRETIEN au verso de ce manuel pour le détail des interventions à réaliser lors de chaque révision.

COMPOSITION DES TRAVAUX

Lors de chaque révision ou 1 fois par an :

- ◆ Effectuer un relevé d'information du pack batterie.
- ◆ Contrôler le fonctionnement de tous les organes électriques (klaxon, éclairages, compteur, essuie-glace).
- ◆ Contrôler pression et état des pneumatiques.
- ◆ Contrôler visuellement l'état des soufflets de direction et cardans.
- ◆ Contrôler étanchéité boîte de transmission.
- ◆ Contrôler fonctionnement charge pack batterie.
- ◆ Contrôler niveau liquide de frein.
- ◆ Contrôler niveau liquide lave-glace.
- ◆ Contrôler état disques de frein et plaquettes.
- ◆ Contrôler état amortisseurs.
- ◆ Contrôler des serrages moteurs et boîte de transmission.
- ◆ Contrôler serrage cardans et direction.

SPÉCIFIQUE TOUS LES 10 000 KM OU TOUS LES 2 ANS :

- ◆ Remplacement huile boîte inverseur.

SPÉCIFIQUE TOUS LES 50 000 KM OU TOUS LES 3 ANS :

- ◆ Remplacement liquide de frein.

3.7 - ENTRETIEN DE LA CARROSSERIE ET CHÂSSIS

Les carrosseries intérieures et extérieures sont en ABS PMMA, teinté dans la masse. L'entretien doit être réalisé régulièrement à l'eau claire, à l'aide d'une éponge naturelle. Avant de nettoyer les éléments, enlever la poussière à l'aide d'un chiffon propre.

ATTENTION

Utiliser directement une éponge sans avoir préalablement enlever la poussière peut provoquer des micros-rayures sur l'ABS.

Laver à l'éponge souple et à l'eau claire la carrosserie. L'utilisation de nettoyeur haute-pression ou de machine automatique à rouleaux est proscrite.

Ne pas utiliser de produit nocif ou non spécifique à l'ABS (solvants contenant de l'essence ou dérivé) pouvant engendrer des décolorations ou attaquer le vernis de protection. Ne pas utiliser une eau supérieure à 50°C.

Le châssis acier du véhicule a subi un traitement cataphorèse forte épaisseur pour sa longévité.

ATTENTION

Une marque ou rayure suffisamment profonde endommageant le traitement de protection du châssis peut engendrer un phénomène de rouille de l'acier et rendre l'utilisation du véhicule dangereuse dans le temps.

3.8 - EN CAS DE PANNE

INCONVÉNIENTS	CAUSE POSSIBLE	SOLUTION
Le véhicule n'accélère pas ou ne se lance pas à l'accélération	Une porte n'est pas correctement fermée	Vérifier la fermeture des deux portes
	Le coupe circuit est en position HORIZONTALE	Tourner la poignée rouge en position VERTICALE
	Une vitesse était sélectionnée avant la mise du contact	Couper le contact, mettre le levier inverseur au point mort N, remettre le contact
	Capacité du pack batterie insuffisant	Faire une charge complète
	Le câble de charge est connecté au véhicule	Déconnecter le câble
	Frein à main serré	Desserer le levier
Le compteur ne s'allume pas lors du branchement de la charge	Fusible 70 A en position P	Positionner le fusible de 70 A en position N
Le compteur ne s'allume pas au premier cran du contacteur à clé	Fusible 70 A en position P	Positionner le fusible de 70 A en position N
Pack batterie ne se recharge pas	Le coupe circuit était en position horizontale pendant la phase de charge.	Tourner la poignée rouge en position verticale et refaire une charge complète.
	Source d'alimentation domestique défectueuse	Faire contrôler l'installation électrique par un professionnel

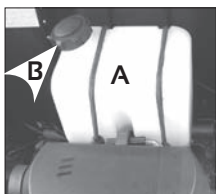


4. LES OPTIONS

Options pour l'habitacle.....	4.1
Options de transport de charge.....	4.2

4.1 - OPTIONS POUR L'HABITACLE

4.1.1- CHAUFFAGE ADDITIONNEL THERMIQUE*

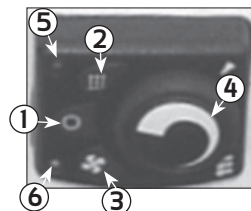


Le système de chauffage et son réservoir de carburant sont situés dans le compartiment moteur. Le remplissage du réservoir **A** se fait exclusivement avec le gasoil du commerce, en dévissant le bouchon **B**.

Contenance du réservoir : 5 litres

La commande de ce chauffage est positionnée sur la console centrale dans l'habitacle du véhicule. Le délai de mise en chauffe peut atteindre 4 mn.

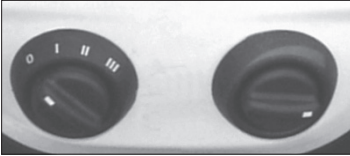
- 1- Bouton d'arrêt
- 2- Mise en marche chaudière (air chaud)
- 3- Mise en marche air froid
- 4- Réglage température
- 5- Témoin chaud
- 6- Témoin froid



Le chauffage thermique peut être utilisé contact coupé, au risque de décharger profondément la batterie accessoire 12V ou le pack batterie.

* Cette option ne peut pas être rajoutée sur un véhicule qui n'en n'est pas équipé d'origine

4.1.2- CHAUFFAGE ADDITIONNEL ÉLECTRIQUE*



Les commandes du chauffage électrique optionnel sont positionnés sur la console centrale dans l'habitacle. Il est nécessaire que le contact soit en fonction pour utiliser ce chauffage.

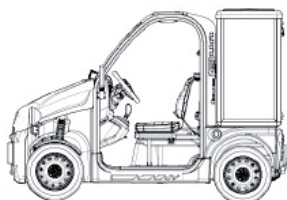
La commande de gauche met en fonction / éteint le chauffage et sélectionne la vitesse de ventilation (I, II ou III).

La commande de droite règle la chaleur

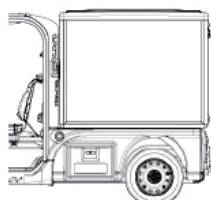
* Cette option ne peut pas être rajoutée sur un véhicule qui n'en n'est pas équipé d'origine

4.2 - OPTIONS DE TRANSPORT DE CHARGE

4.2.1-COFFRES



COFFRE BE SUN
COURT

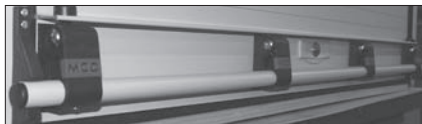


COFFRE BE SUN
LONG

COFFRE COURT Ouverture par volet roulant sécurisé à l'arrière

COFFRE LONG Option volet roulant sécurisé latéral Droit ou Gauche
Option volets roulants sécurisés latéraux Droit et Gauche
Option volets roulants sécurisés latéral Droit ou Gauche + arrière
Option volets roulants sécurisés latéraux Droit et Gauche + arrière

SYSTÈME DE FERMETURE DES VOLETS ROULANTS SÉCURISÉS



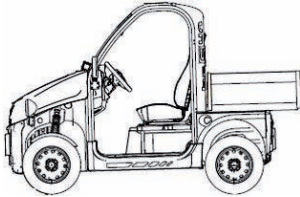
Le système de fermeture est composé d'une serrure et d'une barre de blocage.

Pour ouvrir, serrure déverrouillée, tirer la barre vers soi pour la désengager de son logement puis lever le volet jusqu'en butée.

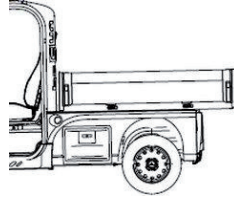


Ne pas relâcher directement le volet lors de l'ouverture

4.2.2- PLATEAU RIDELLES



PLATEAU RIDELLES
BE SUN COURT



PLATEAU RIDELLES
BE SUN LONG

OPTION PLATEAU RIDELLES BASCULANT

L'option de basculement, avec vérins hydrauliques, le levage est manipulé par une télécommande.

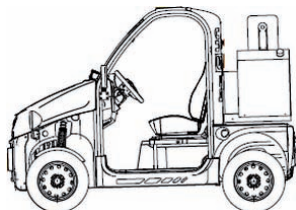
Brancher la télécommande sur la prise située en dessous du siège passager.

Maintenir appuyée la flèche du haut pour lever la benne jusqu'à la hauteur désirée.

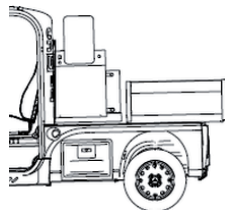
Maintenir appuyée la flèche du bas pour abaisser la benne jusqu'en butée.



4.2.3- ARROSEUR



ARROSEUR
BE SUN COURT



ARROSEUR
BE SUN LONG

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Contenance réservoir : 200 litres
 Pompe à membrane : 12 V
 Puissance : 150 W
 Enrouleur sur pivot
 Longueur de tuyau : 18 m - Diam 12
 Lance 40 cm - 8 jets

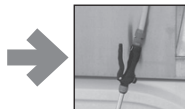
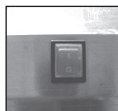
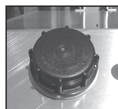


UTILISATION

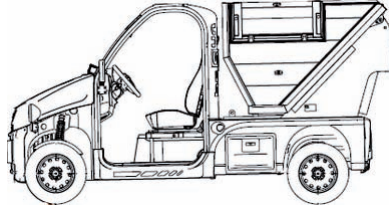
Remplir le réservoir en déposant le bouchon côté conducteur.

Connecter la lance à l'aide du raccord rapide.

Basculer sur la position « I » le bouton de marche.



4.24 - BENNE A DECHETS



BE SUN LONG UNIQUEMENT

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques techniques

Capacité maximale : 1.15 m³

Tension d'alimentation : 12 V

Angle maximal de bennage : 43°

Vérin hydraulique : simple effet 500 mm de course

Centrale hydraulique : 800 W 130 Bars

FONCTIONS

La benne à déchets doit être utilisée pour les collectes de déchets sous forme de sacs, de feuilles ou de branchages de petite dimension, de papiers...

Les produits liquides ou corrosifs sont exclus.

Le transport de terre, cailloux, graviers... est exclu.

ORGANES

Télécommande : maintenir appuyée la flèche du haut pour relever la benne. Maintenir appuyée la flèche du bas pour abaisser la benne jusqu'en butée.



Coupe-batterie : permet d'alimenter ou de couper l'alimentation du moteur électrique de la centrale hydraulique.



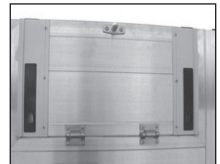
Portillons rabattables et verrouillables : tirer sur les deux leviers noirs pour déverrouiller le portillon, rabattre le levier et abaisser le portillon.



Réservoir d'huile hydraulique

Type d'huile : HV46

Contenance : 2 litres



CONSIGNES D'UTILISATION BENNE A DÉCHETS

Avant utilisation :

- Durant le chargement, le véhicule doit être stationné sur un terrain stable et horizontal ;
- Aucune personne étrangère au service doit être présente dans la zone de chargement / déchargement.
- Vérifier le niveau d'huile dans le réservoir de la centrale hydraulique ;
- Vérifier qu'il n'y ait pas de fuite autour et sous la benne ;
- Mettre le coupe-batterie en position « circuit fermé », afin de connecter la centrale hydraulique à la batterie de service ;
- Effectuer un cycle montée-descente, afin de s'assurer du bon fonctionnement.



Pendant l'utilisation :

- Ne pas entreprendre de manœuvres de montée ou de descente en présence de personnes étrangères au service dans un périmètre de 2 mètres autour de la benne ;
- La benne ne doit pas être chargée ni déchargée à l'aide d'engins motorisés ;
- Les charges ne doivent être ni projetées, ni abandonnées à une hauteur supérieure au niveau supérieur de la benne ;
- Elles ne doivent pas excéder la charge utile maximale autorisée ;
- Elles doivent être centrées à l'intérieur de la benne, et ne doivent pas dépasser l'extérieur de celle-ci ;
- Elles doivent être déchargées dans un lieu approprié en fonction de leur nature
- La mise à quai ou le positionnement arrière du véhicule contre un obstacle doivent se faire à vitesse réduite, les deux butoirs devant se présenter ensemble perpendiculairement au quai ou à l'obstacle ;
- Vérifier que personne ne se trouve dans le périmètre de bennage avant d'actionner la benne en montée comme en descente ;
- Toute manœuvre de la benne doit se faire portillons fermés

Après utilisation :

- Redescendre la benne en position basse (le véhicule ne doit pas être mis en route benne levée) ;
- Refermer les portillons ;
- Mettre le coupe-batterie en position « circuit ouvert », afin de déconnecter la centrale hydraulique à la batterie de service ;
- Ranger le boîtier de commande à l'intérieur de la cabine de pilotage.



ENTRETIEN BENNE A DÉCHETS

Avertissement : avant toute opération de maintenance, vérifier les points suivants :

- Véhicule à l'arrêt (frein de service actionné), en position horizontale ;
- Benne vide, en position de sécurité (utilisation de la béquille de sécurité) ;



- Coupe-batterie en position « circuit ouvert » ;
- Zone d'intervention dégagée - aucune personne étrangère aux services présente.

Entretien :

Contrôler visuellement les points suivants :

- Soudures ;
- Usure des axes de rotation ;
- État des différents câbles électriques ;
- Déformations de la structure, ou déchirures des panneaux de profilés aluminium ;
- Niveau d'huile dans le réservoir de la centrale hydraulique.

5. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Caractéristiques générales	5.1
Poids et masses	5.2

5.1 - CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

5.1.1- BE SUN ÉLECTRIQUE

DIMENSIONS GÉNÉRALES

(en mm, hors options)

Voie avant : 1 328

Voie arrière : 1 308

Rayon de braquage version court : 4m16

Rayon de braquage version long : 5m40

Empattement version court : 1 760

Empattement version long : 2 400

MOTEUR ÉLECTRIQUE

Type : asynchrone

Puissance nominale : 8 KW

Refroidissement : à air avec ventilateur intégré.

Tension 48V

Régime Maxi (selon version):

5400 tr/min - (boite 1/12)

6000 tr/min - (boite 1/15)

Durée de vie : environ 50 000 h

PACK BATTERIE

Nombre de batterie : 1

Type : Lithium ion

Entretien :

Tension batterie : 48V

Chargeur embarqué : oui

Puissance de charge : 2 KW

Durée de charge : environ 8 h pour une charge complète

Surveillance de charge : oui

Type de chargeur :

Secteur domestique (230V / 16A)

AUTONOMIE

Autonomie moyenne 70 Km suivant les conditions d'utilisation

Vitesse maxi à vide : 45 km/h (boite 1/12)

40 km/h (boite 1/15)

TRANSMISSION

Automatique

Changement du sens de marche par inversion de polarité du moteur électrique

2 roues motrices avant

SUSPENSIONS

Avant : à roues indépendantes avec suspensions type Mc Pherson.

Arrière : à roues indépendantes avec hydraulique dissocié

FREINAGE

Système hydraulique indépendant avant / arrière.

Liquide type DOT 4

Avant et arrière : disques.

Frein de stationnement : mécanique.

ROUES ET PNEUMATIQUES

Avant et arrière :

165 / 70 R13 ind 79T

Pression avant et arrière : 2,5 bars

Bombe anti-crevaisson

AMPOULES

Veilleuse :12 V 60/55 W

Code :12 V 3 W

Phare :12 V 5 W

Brouillard + recul :12 V 21 W

Clignotants :12 V 10 W

Stop :12 V 10 W

5.2 - POIDS ET MASSES

5.2.1- BE SUN ÉLECTRIQUE L1

Be Sun N1 L1 (version court)		Masse à vide		Masse ODM		Repartition AV/AR		Masse ODM + passager		Repartition AV/AR		MMAC		MMAC sur chaque essieu		MMTA sur chaque essieu		Charge Utile *	Charge Utile de l'équipement arrière	Masse maximale remorquable
		Estieu av	Estieu ARR	Estieu av	Estieu ARR	Estieu av	Estieu ARR	Estieu av	Estieu ARR	Estieu av	Estieu ARR	Estieu av	Estieu ARR	Estieu av	Estieu ARR	Estieu av	Estieu ARR			
Équipement arrière																				
Calison ouverture arrière	576	287	289	651	319	332	726	351	375	935	352	583	874	874	359	200	275			
Plateau ridelles fixe	548	288	260	623	320	303	698	352	346	307	353	532	874	874	359	200	275			
Plateau ridelles basculant	551	291	260	626	323	303	701	355	346	910	358	552	874	874	359	200	275			
Arroseur 200L	561	287	274	636	319	317	711	351	360	920	352	568	874	874	359	200	275			
OPTIONS (Masses)		TOT	AV	ARR																
Portes	50	24	26																	
Boule d'attelage	7	0	7																	
Vitre arrière latérale	2	1	1																	

NOTA :

La masse à vide du véhicule correspond à la masse ODM sans la masse du conducteur

La masse en Ordre De Marche (Masse ODM) inclut la masse du conducteur (75 kg) ainsi que l'équipement arrière du véhicule

La masse ODM + passager correspond à la masse en ODM avec passager dont la masse est fixée arbitrairement à 75 kg

* (hors conducteur, passager, équipements et cargaison)

5.2.2- BE SUN ÉLECTRIQUE L3

Be Sun N1 L3 (version long)	Masse à vide		Masse ODM		Repartition AV AR		Masse ODM + passager		Repartition AV AR		MMAC		MMAC sur chaque essieu		MMTA sur chaque essieu		Charge Utile *		Charge Utile de l'équipement arrière	Masse maximale remorquable
	Essieu av	Essieu ARR	Essieu av	Essieu ARR	Essieu av	Essieu ARR	Essieu av	Essieu ARR	Essieu av	Essieu ARR	Essieu av	Essieu ARR	Essieu AV	Essieu ARR	Essieu AV	Essieu ARR	Essieu AV	Essieu ARR		
Équipement arrière																				
Caisson ouverture arrière	302	258	635	348	287	710	394	316	1128	402	726	874	874	874	874	568	400	275		
Caisson ouverture latérale D ou G	302	248	625	348	277	700	394	306	1118	402	716	874	874	874	568	400	275			
Caisson 2 ouvertures latérales	302	266	643	348	295	718	394	324	1136	402	734	874	874	874	568	400	275			
Caisson ouverture ARR + 1 ouverture latérale	578	314	264	653	360	728	406	322	1146	402	744	874	874	874	568	400	275			
Caisson ouverture ARR + 2 ouvertures latérales	595	314	281	670	360	290	745	406	339	1163	402	761	874	874	568	400	275			
Plateau ridelles fixe	575	321	254	650	367	300	725	413	312	1330	499	831	874	874	567	275				
Plateau ridelles basculant	592	302	290	667	348	305	742	394	348	1330	503	827	874	874	758	570	275			
Benne à déchets	650	302	348	725	348	322	800	394	406	1118	434	684	874	874	468	300	275			
Duo coffre dos de cabine + plateau	604	318	286	679	364	315	754	410	344	1172	470	702	874	874	568	400	275			
Duo arroseur + plateau	615	327	288	690	373	317	765	419	346	1183	503	680	874	874	568	400	275			
TOT AV ARR																				
Portes	50	19	31																	
Boule d'attelage	7	0	7																	
Vitre arrière habitacle	2	1	1																	
Coffres plastique, la paire	9	3	6																	

NOTA:

La masse à vide du véhicule correspond à la masse ODM sans la masse du conducteur

La masse en Ordre De Marche (Masse ODM) inclut la masse du conducteur (75 kg) ainsi que l'équipement arrière du véhicule

La masse ODM + passager correspond à la masse en ODM avec passager dont la masse est fixée arbitrairement à 75 kg

* (hors conducteur, passager, équipements et cargaison)



6. SIGNALISATION ROUTIÈRE

LES CATEGORIES DE PANNEAUX



Triangle = danger



Rond = interdiction ou obligation



Interdiction



Obligation



Fin d'interdiction



Fin d'obligation



ou

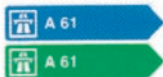


= indication



DIRECTION

Bleu



➡ Raccordement à une autoroute

Vert



➡ Itinéraires sélectionnés pour desservir les villes importantes

Jaune



➡ Direction temporaire

Blanc



➡ Direction

LES PANNEAUX DE PRIORITÉ



➡ Céder le passage à gauche et à droite



➡ Céder le passage à gauche et à droite



➡ Céder le passage à droite



➡ Priorité : vous pouvez passer



➡ Attention tout de même aux dangers tels qu'un véhicule de secours ou un véhicule qui ne respecte pas la signalisation



➡ Le trait plus épais représente le chemin prioritaire



➡ Passage à niveau avec barrières



➡ Passage à niveau sans barrière

Feux sans panneaux



- ➡ Vérifier à droite et à gauche
- ➡ Passer



- ➡ S'arrêter

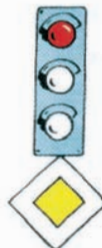


- ➡ S'arrêter
- ➡ Attendre le feu vert

Feux avec panneaux

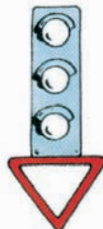
➡ Les feux fonctionnent

- ➡ Ne pas se préoccuper des panneaux



• Les feux ne fonctionnent pas ou le feu orange clignote

- ➡ Respecter les panneaux



LES VOIES INTERDITES AUX QUADRICYCLES LÉGERS ET CYCLOMOTEURS



➡ Circulation interdite dans les 2 sens à tous véhicule



➡ Sens interdit à tous véhicule



➡ Accès interdit aux cyclomoteurs
et aux quadricycles légers



➡ Accès interdit à tous les véhicules à moteur



➡ Piste ou bande cyclable interdite aux quadricycles



➡ Voie réservée aux bus



➡ Route pour automobiles,
interdite aux quadricycles



➡ Entrée d'autoroute, interdite aux quadricycles



➡ Interdiction de tourner à droite
pour les cyclomoteurs et quadricycles légers



➡ Direction interdite aux cyclomoteurs
et quadricycles légers

ATTENTION

Les quadricycles légers sont considérés par la loi
comme des cyclomoteurs.

Même immatriculés, ils sont interdits sur certaines voies.

